



## APPEL A CONCURRENCE

### « CHOIX D'UNE MAISON D'EDITION POUR L'EDITION ET LA REGIE PUBLICITAIRE DE LA GAZELLE »

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » se propose de lancer un appel à concurrence afin de choisir une maison d'édition qui aura pour mission :

1. La conception du magazine de bord de TUNISAIR « La Gazelle » : rédaction, mise en page, impression, et tous les travaux s'y rapportant ;
2. La prestation de régie publicitaire associée à ce magazine.

**Cet appel à concurrence est composé d'un seul lot. Les soumissionnaires doivent participer à l'ensemble du lot.**

**Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges du Bureau d'Ordre Central de la Société sis à la Route de l'aéroport 2035 Tunis**

**L'offre doit être constituée conformément à l'article 5 du cahier des conditions d'appel d'offres.** Les offres doivent être insérées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Enveloppe A : L'offre technique fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel à concurrence et son objet et portant la mention « OFFRE TECHNIQUE APPEL A CONCURRENCE LA GAZELLE »
- Enveloppe B : L'offre financière fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel à concurrence et son objet et portant la mention « OFFRE FINANCIÈRE APPEL A CONCURRENCE LA GAZELLE »
- Enveloppe C extérieure : fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel à concurrence et son objet et comportant les enveloppes A et B, les pièces administratives et le cahier des charges dûment paraphé et signé.

Le pli C contenant l'offre doit être envoyé par voie postale et sous pli fermé recommandée ou par poste rapide (cachet de la poste faisant foi), ou déposé directement au Bureau d'Ordre Central de la Société sis à Route de l'aéroport 2035 Tunis, contre accusé de réception, et ce au plus tard le : **25/02/2026 à 12h00**, le cachet du Bureau d'Ordre Central fait foi.

**Toute offre parvenue après la date limite sera systématiquement rejetée. Seuls seront ouverts les plis parvenus à TUNISAIR dans les délais.**

**Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des plis.**

